

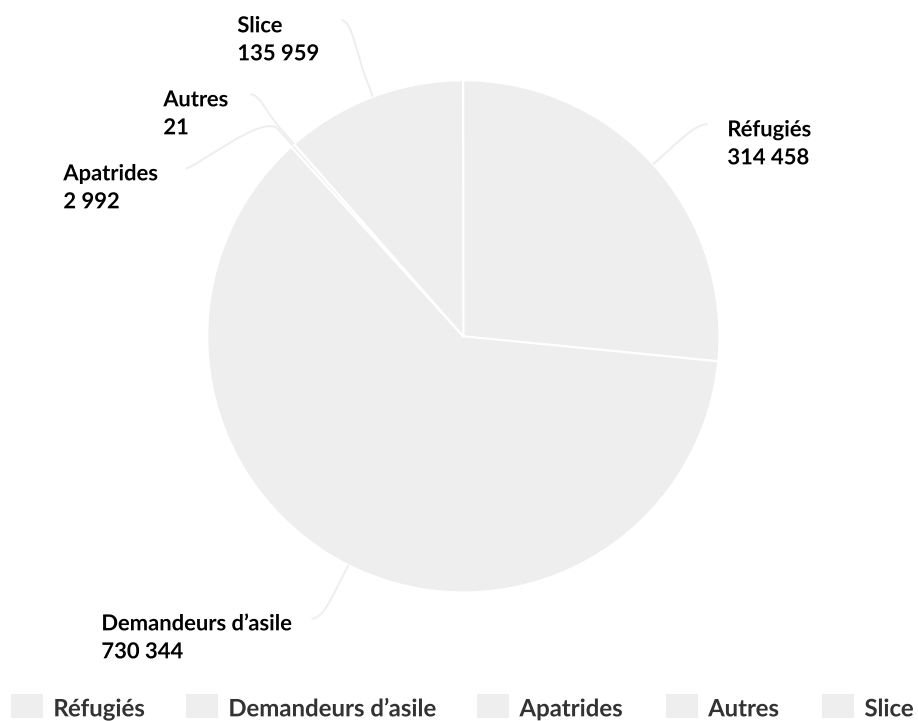
Opération: États-Unis d'Amérique – Bureau multi-pays



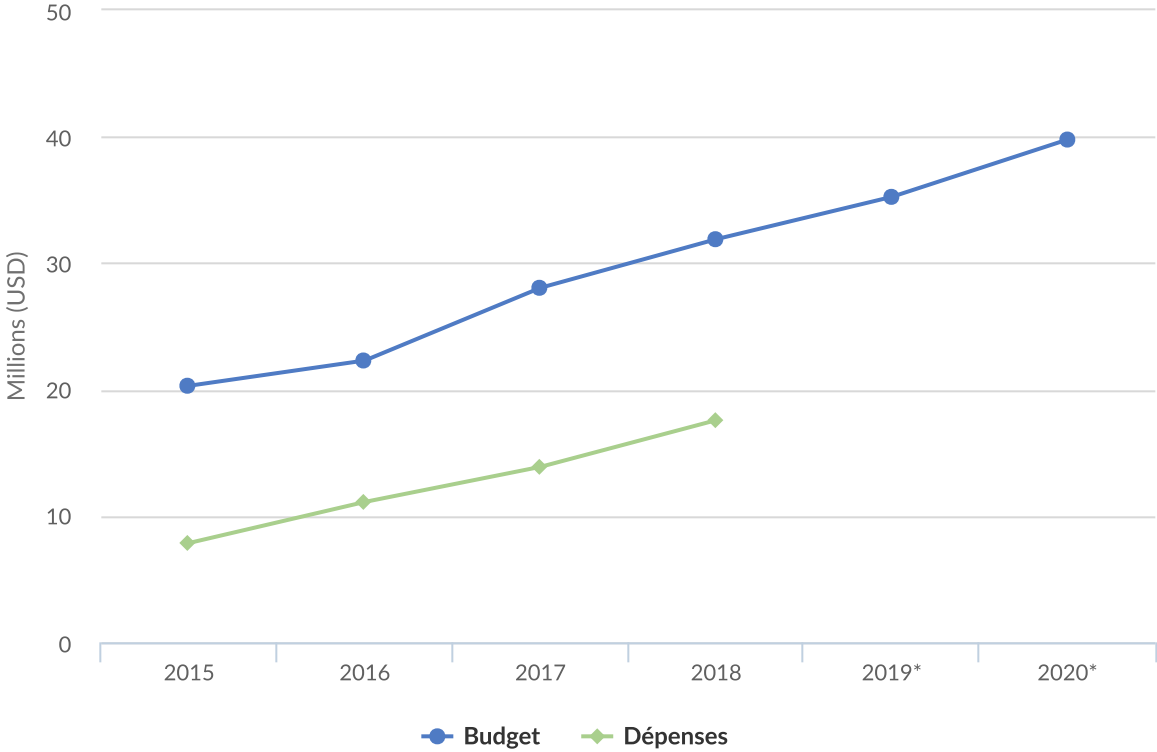
Personnes relevant de la compétence du HCR

+ 26% EN 2018

2018	1,183,774
2017	942,897
2016	824,071



Budgets et Dépenses - États-Unis d'Amérique - Bureau multi-pays



Chiffres clés

- 10 560 personnes relevant de la compétence du HCR dans les Caraïbes bénéficieront d'une aide juridique, notamment de conseils sur l'accès à la protection
- 6000 familles réfugiées dans les Caraïbes recevront des aides en espèces
- 10 projets axés sur l'éducation, la santé, les violences sexuelles et de genre et/ou la protection de l'enfance seront exécutés, au bénéfice des communautés déplacées et d'accueil

Principales priorités

Conformément aux objectifs du Plan de réponse régional pour les réfugiés et les migrants, le HCR continuera de soutenir les États du sud des Caraïbes pour que les Vénézuéliens et les autres populations relevant de sa compétence puissent accéder à l'asile et/ou à d'autres voies légales d'admission sans craindre d'être expulsés. Le HCR renforcera également l'accès aux services et aux droits socio-économiques, et accordera une attention accrue à la prévention et à la réponse dans le domaine des violences sexuelles et de genre et de la traite des êtres humains.

Dans le reste des Caraïbes, l'organisation continuera de promouvoir une gestion des mouvements mixtes tenant compte des besoins de protection et d'aider les États à élaborer progressivement des lois, des politiques et des systèmes régissant l'asile. L'élimination progressive de l'apatridie dans les Caraïbes, notamment par la recherche de solutions aux problèmes de nationalité en République dominicaine, sera également une priorité stratégique essentielle. Dans l'ensemble des Caraïbes, les possibilités de réinstallation et de relocalisation dans le cadre des solutions durables globales augmenteront, à la fois aux fins de la protection des réfugiés les plus vulnérables et dans le cadre de la stratégie visant à améliorer les politiques relatives aux réfugiés au niveau national.

Aux États-Unis d'Amérique, le HCR mènera en priorité des activités destinées à renforcer l'accès à l'asile, à préserver les garanties de protection et à faire progresser l'intégration des réfugiés. Le HCR entend également appuyer l'engagement des États-Unis dans la réponse régionale à la situation dans le Nord de l'Amérique centrale, notamment le soutien à la constitution d'une capacité d'asile régionale et au mécanisme de transfert aux fins de protection. L'organisation continuera de soutenir la mise en œuvre du programme américain d'admission de réfugiés et étudiera les possibilités d'étendre les modèles de coparrainage, tout en soutenant le Plan d'action national pour mettre fin à l'apatridie d'ici 2024.
